



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la santé

Fiche de capitalisation

Accompagnement et formation à l'utilisation du dispositif Explo'Tabac pour les professionnels de l'Education Nationale

Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer



Résumé

Le projet « Accompagnement et formation à l'utilisation du dispositif Explo'Tabac pour les professionnels de l'Education Nationale » est porté depuis 2016 par la Ligue contre le cancer – Comité du Rhône.

Afin de prévenir la consommation de produits addictifs, et notamment du tabac, d'élèves de 9 à 13 ans, ce projet vise à former et accompagner les professionnels éducatifs et de santé des collèges afin qu'ils mettent en œuvre de manière autonome des séances d'éducation à la santé et de prévention du tabagisme.

Ce projet s'appuie notamment sur la co-construction de différents ateliers, ainsi que sur leur adaptation et intégration aux programmes scolaires. Afin de mobiliser au mieux les élèves et de développer leurs compétences psycho-sociales, les ateliers sont variés, s'appuient sur leurs connaissances sur le sujet et sur l'organisation d'échanges et de débats au sein de petits groupes.



Carte d'identité de l'intervention

Intervention	Accompagnement et formation à l'utilisation du dispositif Explo'Tabac pour les professionnels de l'Education Nationale
Porteur	Comité du Rhône de la Ligue contre le cancer
Thématique	Formation et / ou accompagnement de professionnels de l'Education Nationale à la mise en place de projets de prévention du tabagisme
Population cible	Collégiens de 6 ^{ème} et 5 ^{ème} (10-13 ans)
Calendrier	Chaque année scolaire, depuis septembre 2016
Territoire concerné	Département du Rhône
Principaux partenaires	Professionnels des collèges du département et le rectorat de l'Education Nationale.
Objectifs	Développer les compétences psycho-sociales et réduire le tabagisme des collégiens du territoire Former et accompagner les professionnels éducatifs et de santé de l'Education Nationale à la mise en place de programmes d'éducation à la santé et de prévention du tabagisme à partir du dispositif « Explo tabac » pour les collégiens
Principales stratégies	Formation, accompagnement, séances d'éducation à la santé
Thèmes saillants	Prévention du tabagisme, développement des compétences en santé

Constitutrices	Sandrine Estragnat Responsable prévention Elodie Prudhomme Chargée de prévention sandrine.estragnat@ligue-cancer.net https://www.ligue-cancer.net/cd69/journal
Accompagnateur	Samuel Gaspard Chargé de capitalisation SFSP Samuel.gaspard@sfsp.fr www.sfsp.fr



Méthodologie	Fiche réalisée sur la base d'un entretien de capitalisation conduit en 2020, par visioconférence, en collaboration avec Sandrine Estragnat et Elodie Prudhomme.
--------------	---

Présentation de l'intervention

Présentation de la structure

Le Comité du Rhône de la Ligue Nationale contre le Cancer est une association, composée de six salariées, dont une responsable de prévention et une chargée de prévention, soutenus par une dizaine de bénévoles. Le comité du Rhône met en œuvre 4 missions : aide aux malades et aux proches, délivrance de soins de support, aide à la recherche, plaidoyer, et développement d'actions de prévention. C'est dans le cadre de cette dernière qu'il réalise des projets de prévention du tabagisme depuis de nombreuses années.

Contexte

Durant plusieurs années, le Comité du Rhône a mis en œuvre des actions ponctuelles (ou One Shot) de prévention du tabagisme à destination des jeunes. A partir des évaluations de ces actions, des compétences acquises et des formations en promotion et en éducation à la santé, la responsable prévention a proposé de faire évoluer les pratiques de l'association en limitant les actions de prévention ponctuelles et en mettant en œuvre des actions de développements des compétences psychosociales. Cette volonté de changement a coïncidé avec le déploiement d'une formation au dispositif Explo'Tabac¹, dispensée par la Ligue Nationale contre le Cancer (LCC), en 2015.

« Explo'Tabac » est un dispositif de prévention du tabagisme pour les élèves de 9 à 13 ans, proposé par la Ligue Nationale contre le cancer, édité en décembre 2014. Il permet aux enfants d'explorer et de découvrir la complexité du tabagisme et de sa prévention, en révélant la pluralité de leurs facettes économiques, juridiques, éducationnelles, comportementales et environnementales. Il les accompagne pour mesurer l'incidence de leur comportement sur leur santé, sur celle des autres et sur la société qu'ils veulent construire. Il les aide à faire des choix de vie favorables à leur santé. Il se compose de 10 thématiques déclinées en 27 ateliers diversifiant ainsi les approches pédagogiques. Le kit d'animation comprend un guide d'animation, 15 affiches en format A3 avec possibilité d'écriture effaçable, des planches d'étiquettes et d'autocollants pour certains ateliers, une feuille de route pour chacun des 27 ateliers.

27 ateliers pédagogiques autour de 10 fiches thématiques

A Le tabac, un produit toxique

- 1 - Comment est fabriquée une cigarette ?
- 2 - Qu'y a-t-il dans une cigarette ?
- 3 - Toxique ?

B Le tabac et la manipulation des industriels du tabac

- 4 - Où la pub va-t-elle se cacher ?
- 5 - Sur un paquet de cigarettes, que voit-on ?
- 6 - Info ou intox ?

C Le tabac et la santé

- 7 - Par où passe la fumée de la cigarette ?
- 8 - Quels sont les organes concernés ?
- 9 - Accoutumance, dépendance, addiction ?

D Dire non au tabac

- 10 - Dire non au tabac, c'est facile ?
- 11 - Quels messages pour devenir messenger de santé ?
- 12 - Tabagisme passif : on fait quoi ?

E Ne pas, ne plus fumer

- 13 - Fumer : pertes et profits ?
- 14 - Arrêter de fumer : quels bénéfices ?
- 15 - Comment aider à arrêter de fumer ?

F Le tabac, emprise et impact sur la société

- 16 - Tabac et tabagisme : quels impacts écologiques, sociétaux, économiques ?
- 17 - Le fumeur : victime ou coupable ?
- 18 - Fumer : un droit, une liberté ?

G Pourquoi fumer ?

- 19 - Fumer : la faute à qui, à quoi ?
- 20 - Fumer, ne pas fumer : une question d'image ?
- 21 - Quelles alternatives à la cigarette ?

H Le tabac : histoire et lois

- 22 - Le tabac : une vieille histoire ?
- 23 - Autorisé ou interdit ?
- 24 - Et moi, que puis-je faire ?

I Le tabac, l'argent et le business

- 25 - Le tabac, combien ça coûte ?
- 26 - Le tabac : une bonne affaire ?
- 27 - Politique, industriel, citoyen, fumeur : quelle cohabitation ?

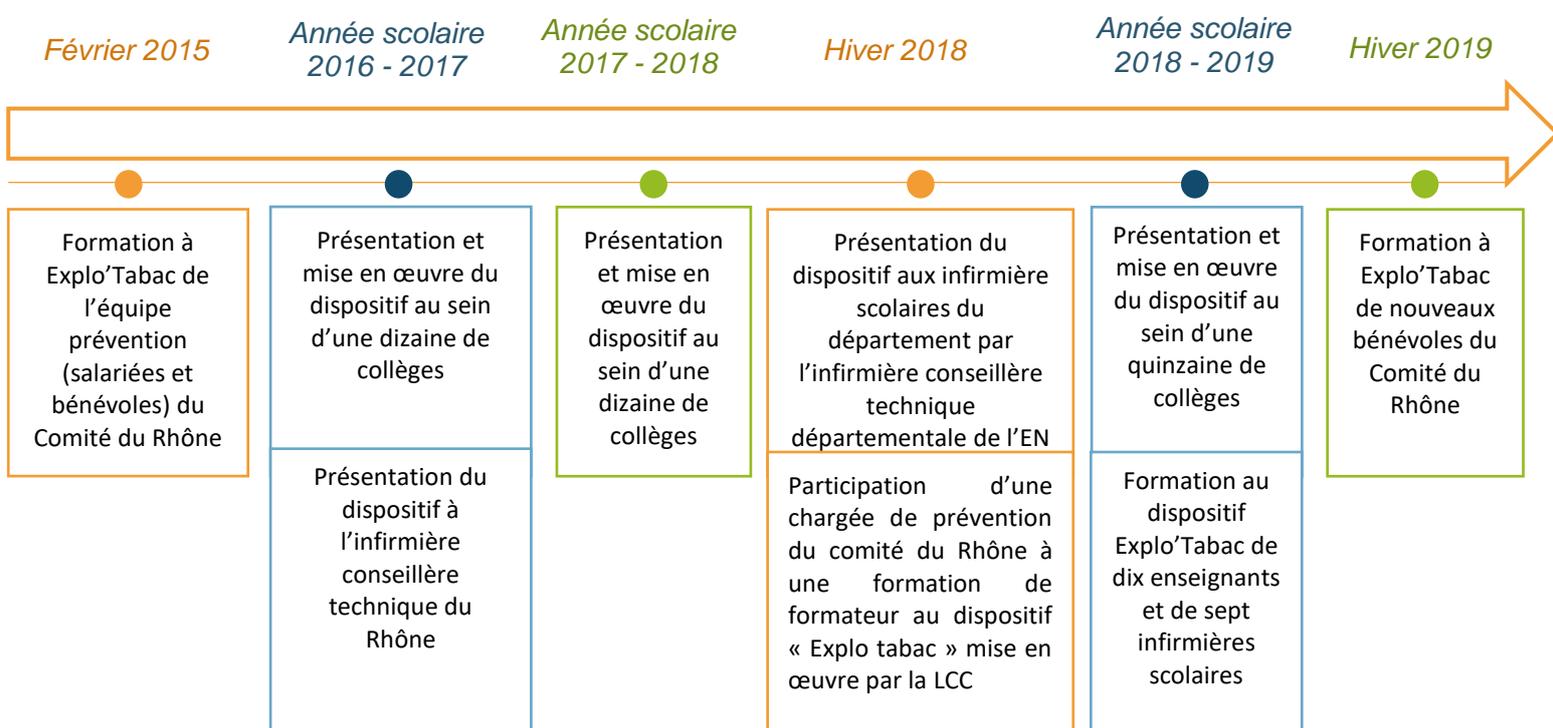
J Les autres formes de consommation nicotinique

¹ Pour en savoir plus sur Explo'Tabac : https://www.ligue-cancer.net/article/42216_explotabac

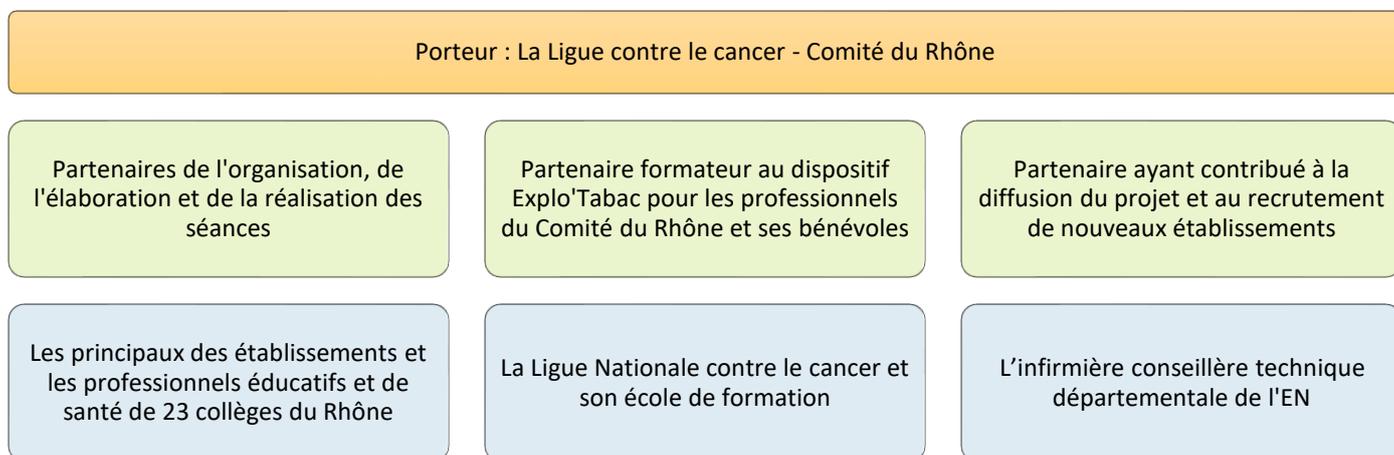
Objectifs

L'objectif principal de ce projet est de prévenir, ou retarder, la consommation de produits addictifs, et notamment du tabac, pour des enfants âgés de 10 à 13 ans, âge des premières expérimentations de tabac. Pour ce faire, le Comité du Rhône s'appuie sur le dispositif Explo'Tabac pour former et accompagner des professionnels éducatifs et de santé de l'Education Nationale (EN) afin qu'ils soient des professionnels relais au sein de leur établissement et mettent en œuvre des séances d'éducation à la santé en autonomie. Les séances sont constituées d'ateliers qui visent au développement des compétences psychosociales, de l'autonomie et de la littératie en santé des collégiens et collégiennes.

Calendrier



Principaux acteurs et partenaires



Principaux éléments saillants

Élaboration du projet

En 2015, le Comité du Rhône souhaite sortir des actions ponctuelles de prévention du tabagisme et développer des programmes d'éducation à la santé basés sur le développement des compétences psychosociales (CPS). Cette réflexion s'appuie sur le contenu de diverses formations réalisées par l'école de formation de la LCC et sur des articles scientifiques qui indiquent que :

- Les actions ponctuelles sont peu efficaces pour lutter contre le tabagisme chez les jeunes,
- Les stratégies d'intervention ciblées sur les CPS, tel que le dispositif Explo'Tabac, produisent des effets bénéfiques sur la santé des jeunes².

La même année, la LCC propose une formation au dispositif Explo'Tabac. Saisissant cette opportunité, la responsable de la prévention du Comité du Rhône suit cette formation.

Afin d'élaborer ce projet, l'équipe du Comité du Rhône s'est fondée sur le contenu de la formation Explo'Tabac et ses outils, sur le contenu des différentes formations dispensées par la LCC et sur des revues d'éducation et de promotion à la santé telle que *La santé en action*, notamment le n°431 : « Développer les compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes »³.

Partenariats

Afin de sélectionner au mieux les collègues dans lesquels mettre en œuvre le dispositif Explo'Tabac, l'équipe chargée de la prévention du Comité du Rhône a sollicité en priorité :

- Les collègues dans lesquels elle mettrait en œuvre des actions ponctuelles de prévention du tabagisme, afin de leur proposer une alternative et de poursuivre leur collaboration.
- Les collègues du département du Rhône dont les élèves proviennent d'écoles dans lesquelles est réalisé le dispositif Explo'Santé⁴, afin de s'inscrire dans une logique continue de prévention.
- Les collègues situés en zone rurale, territoires où peu d'actions de prévention sont proposées.

Pour convaincre les collègues identifiés de s'engager dans ce nouveau dispositif, le Comité du Rhône s'est appuyé sur différents éléments :

- Des relations de confiance et de travail entretenues depuis plusieurs années avec ces collègues.
- Des collègues engagés dans la démarche « Ecole promotrice de santé⁵ » et disposent de comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté⁶, dont un des objectifs est de définir un programme d'éducation à la santé.
- Le dispositif Explo'Tabac s'appuie sur des études scientifiques⁷ qui montrent l'efficacité des stratégies d'intervention ciblées sur les compétences psycho-sociales.
- Ce dispositif propose des séances qui s'intègrent aux programmes scolaires et peuvent être mis en place au sein des cours.

« L'idée était de pouvoir toucher tous les établissements intéressés. On avait déjà beaucoup de sollicitations et notre souci était de pouvoir répondre aux demandes qu'on avait, de privilégier les partenariats, en tout cas, ceux qui s'étaient déjà engagés, avec l'idée qu'une fois formés, ces établissements pourraient tourner en autonomie, et que l'on pourrait ainsi dégager du temps pour accompagner d'autres établissements. »

Sandrine Estragnat, Responsable prévention

² Synthèse de l'expertise collective "Conduites addictives chez les adolescents", INSERM, 2014

³ <https://www.santepubliquefrance.fr/docs/la-sante-en-action-mars-2015-n-431-developper-les-competences-psychosociales-chez-les-enfants-et-les-jeunes>

⁴ EXPLO'SANTÉ a été conçu par la LCC. Ce programme de prévention et de promotion de la santé, de 3 années, débute en CE2 et se termine en CM2. Il vise à développer les compétences en santé des enfants à travers, chaque année, deux séances d'ateliers thématiques.

⁵ <https://eduscol.education.fr/2063/je-souhaite-m-engager-dans-la-demarche-ecole-promotrice-de-sante>

⁶ <https://eduscol.education.fr/2277/le-comite-d-education-la-sante-et-la-citoyennete-cesc>

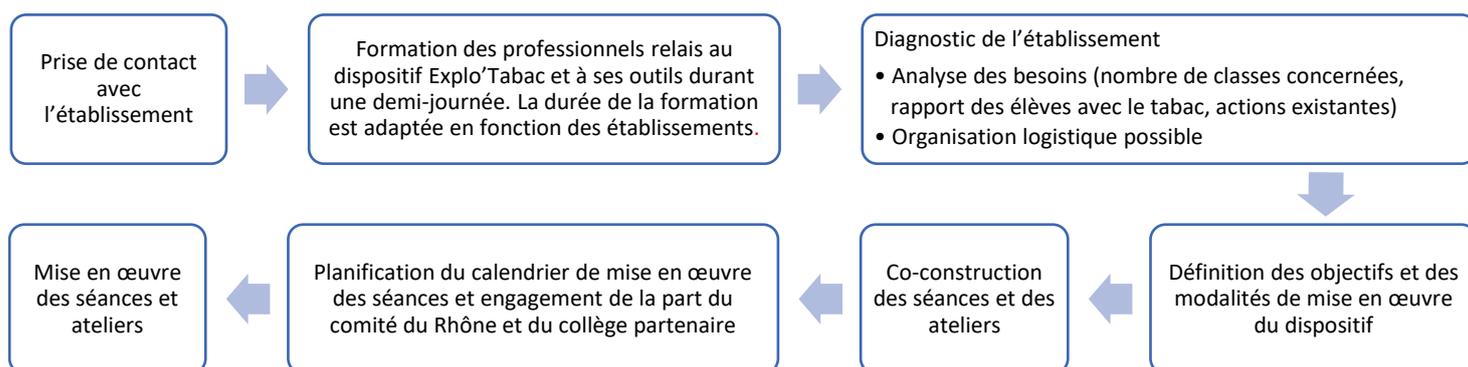
⁷ On pourra retrouver les différentes ressources mobilisées dans la partie Bibliographie et Ressources du guide d'animation d'Explo'Tabac : https://www.ligue-cancer.net/sites/default/files/guide_explotabac_final_bd.pdf

Pour atteindre l'objectif d'une autonomie des professionnels relais au bout d'un an de mise en œuvre, un engagement détaillant les objectifs et le calendrier du projet est signé avec chaque collège partenaire. Il permet de planifier précocement l'ensemble des séances et de s'assurer de leur bon déroulement. Les interventions ponctuelles, quant à elles, ne sont pas reconduites.

Dès le lancement du projet, une quinzaine d'établissements ont répondu favorablement aux propositions du Comité du Rhône et se sont engagés dans la mise en œuvre du dispositif.

Stratégies mises en œuvre

Afin d'accompagner chaque établissement et d'adapter la mise en œuvre du dispositif à ses spécificité, le comité du Rhône suit les principales étapes suivantes :



Le Comité du Rhône s'appuie, au sein de chaque établissement, sur des binômes de professionnels relais (professeurs et infirmières) volontaires afin de construire et animer les séances au sein de leur établissement. Le travail en binôme permet d'instaurer une meilleure dynamique au sein du collège. Par ailleurs, s'appuyer sur des binômes facilite la poursuite du projet au sein de l'établissement en cas de mutation de l'un de ses membres.

Durant une demi-journée, ou lors de plusieurs rencontres, le Comité du Rhône forme les professionnels relais aux principes de l'éducation en santé, au dispositif Explo'Tabac ainsi qu'à son animation. La phase suivante consiste à adapter ensemble le dispositif au contexte de l'établissement et aux objectifs des professionnels relais.

En se basant sur le diagnostic ainsi réalisé par ces derniers, la sélection et les modalités de mise en œuvre des ateliers sont discutées : quels sont les ateliers les plus adaptés aux objectifs visés ? Comment intégrer les ateliers aux programmes scolaires et aux cours ? Combien d'heures d'accompagnement sont-elles nécessaires ? Quel nombre d'élèves par groupe ?

Par ailleurs, le Comité du Rhône demande systématiquement à ce que le projet soit proposé à toutes les classes de 5^{ème} ou de 6^{ème} des établissements. Une attention particulière est portée aux classes de 6^{ème} et 5^{ème} SEGPA (Sections d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)⁸ pour qu'ils bénéficient également du dispositif.

Afin de permettre aux professionnels relais de réfléchir sur les ateliers qu'ils souhaitent mettre en place, une seconde réunion est organisée par la suite. Les professionnels relais y présentent alors les ateliers qu'ils souhaitent mettre en place, ceux qu'ils veulent remodeler ou créer. En effet, c'est à eux qu'il revient de concevoir les séances et ateliers, afin de faciliter leur appropriation du dispositif et son intégration au sein de leur cours.

⁸ [La différence entre ULIS et SEGPA - Eklablog](#)

Pour les établissements et professionnels relais ne pouvant s'inscrire dans ce schéma, deux autres modalités sont proposées par le Comité du Rhône :

- Dans le cas où seul un professionnel d'un collège est disponible pour mettre en œuvre le dispositif au sein de son établissement, un membre du Comité du Rhône participe à la construction et à l'animation des ateliers. L'absence d'un binôme de professionnels relais, cependant, ne permet pas d'engager une dynamique d'équipe au sein d'un établissement, et peut conduire à un épuisement du professionnel après un certain temps.
- Une journée de formation au dispositif Explo'Tabac est proposée aux professionnels éducatifs ou de santé d'établissements qui souhaitent mettre en œuvre le dispositif sans faire l'objet d'un accompagnement plus poussé. Le Comité du Rhône propose de les accompagner ponctuellement pour l'animation des ateliers s'ils le souhaitent.

Avec l'expérience, ces deux modalités sont peu recommandées par les professionnels du comité du Rhône. En effet, elles ne permettent pas un accompagnement dans l'organisation, l'élaboration et la mise en œuvre du dispositif. L'objectif d'autonomie des professionnels relais et la réalisation du projet sur le temps long peuvent alors être compromis.

Par ailleurs, des bénévoles du Comité du Rhône sont formés par la LCC à l'animation du dispositif afin d'intervenir dans un plus grand nombre d'établissements. Les premières séances mises en œuvre dans les collèges étant plus compliquées à animer, les bénévoles sont davantage positionnés sur des établissements ayant déjà mis en œuvre plusieurs séances.

Les ateliers

Les ateliers sont animés par un binôme de professionnels relais. Ces derniers, en discussion avec les professionnelles du comité du Rhône fixent le nombre de séances, ainsi que la diversité des ateliers qui les composent. Les séances sont le plus fréquemment organisées de la façon suivante : la classe est divisée en 5 groupes d'un maximum de 6 élèves, qui travaillent sur 5 ateliers successifs, et ce durant deux heures. Les élèves participent alors à plusieurs ateliers thématiques, au cours d'une ou plusieurs séances. Chaque atelier est conçu de manière à pouvoir être intégré aux activités de classe. Il s'appuie sur la dynamique de groupe et se structure autour de supports d'animation proposant un questionnement.

Les séances débutent par un brainstorming général, afin de partir des savoirs des élèves, et de dynamiser leur participation. Les méthodes d'animation visent à rendre l'enfant actif de son apprentissage et auteur de ses connaissances. Chacun des ateliers propose une animation permettant de travailler une compétence particulière (argumenter, trouver un consensus, résoudre des problèmes, prendre des décisions, développer son esprit critique, etc.). A l'issue de la séance, les résultats sont mis en commun à travers la correction des vignettes, frises, ou de saynètes. Puis, afin d'évaluer et d'assurer un suivi des séances, un questionnaire de satisfaction est distribué aux élèves, complété par des retours des animateurs.

Accompagnement vers l'autonomie

Afin d'accompagner les professionnels relais vers l'autonomie, l'équipe du Comité du Rhône identifie avec eux, à chaque début d'année scolaire, les ateliers pour lesquels un accompagnement est encore utile. Cet accompagnement plus ciblé permet d'engager un processus dans lequel les binômes des professionnels relais se sentent de plus en plus en confiance pour conduire seuls les séances. Pour renforcer cette dimension, les professionnels relais préparent et conservent le matériel utilisé lors des séances. Ils pourront ainsi mieux se l'approprier, l'utiliser pour d'autres activités et le partager à leurs collègues.

« Le principal changement au niveau des professionnels, c'est de pouvoir leur montrer et leur prouver qu'ils sont en capacité d'animer eux-mêmes des séances de prévention, d'être relais. Une fois formés, ils deviennent eux-mêmes acteurs de prévention. »

Elodie Prudhomme, Chargée de prévention



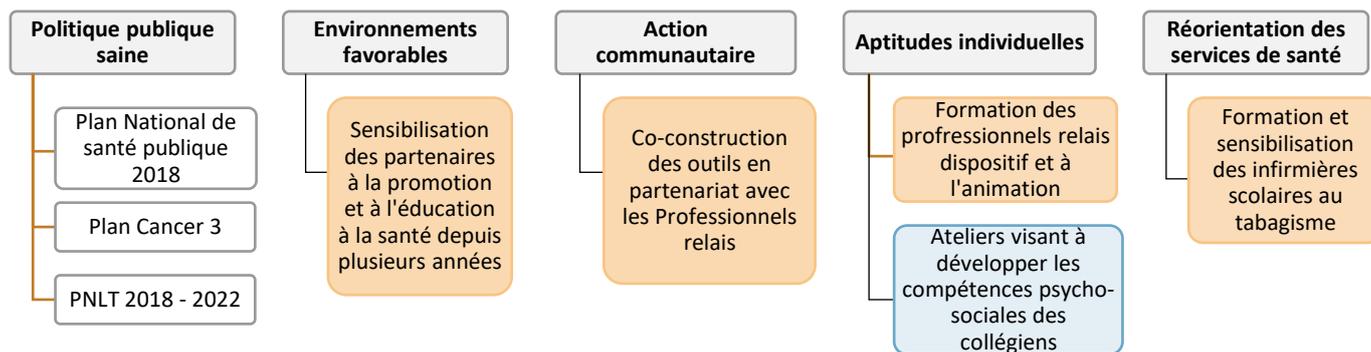
Principaux enseignements

Modalités d'action

Ce schéma décrit de manière synthétique les actions développées dans le cadre de ce programme afin de mettre en exergue leurs contributions aux cinq axes de la promotion de la santé définis par [la charte d'Ottawa](#)⁹.

Légende des publics concernés par chacune des actions :

- Les professionnels relais
- Les élèves



Méthodes d'évaluation

Afin d'évaluer le dispositif, l'équipe du Comité du Rhône met en place plusieurs indicateurs. Ils renseignent sur la satisfaction des élèves, la possibilité de s'exprimer, les informations retenues ou la capacité à refuser une cigarette. Afin d'obtenir ces informations, des fiches d'évaluation et questionnaires sont remplis par les intervenants et les élèves à l'issue des séances. S'appuyant sur ces données, des réunions bilans sont organisées en fin d'année scolaire dans les différents collèges partenaires afin de discuter des perspectives et pistes d'améliorations pour l'année suivante.

Résultats observés

- Pendant l'année scolaire 2018 – 2019, 899 élèves de 6ème et 5ème ont été sensibilisés dont 21 en section SEGPA et ULIS.
- 15 établissements ont été ou sont accompagnés depuis septembre 2016.
- Parmi eux, 8 établissements fonctionnent en autonomie ou semi-autonomie.
 - o Les autres établissements sont dans la première année de mise en œuvre du dispositif, ou n'ont qu'un professionnel relais mobilisé à date.
- En plus des 15 établissements déjà accompagnés, 8 établissements ont uniquement suivi une session de formation.
 - o Les partenaires qui suivent uniquement les formations, sans accompagnement dans l'organisation du dispositif et dans l'animation des séances ont plus de mal à mettre le projet en œuvre et à le reconduire les années suivantes.
- Les outils et fiches du dispositif sont appréciés et répondent aux besoins des professionnels relais partenaires. Les demandes d'accompagnement portent principalement sur les méthodes d'animation plutôt que sur le contenu des séances.
- Certains établissements autonomes ont parfois besoin d'être accompagnés en début d'une nouvelle année scolaire pour une séance, afin d'être rassurés et de relancer la dynamique.
- Les questionnaires administrés aux collégiens mettent en évidence que :
 - o Les élèves participent, sont intéressés et volontaires.
 - o Les élèves se déclarent satisfaits à plus de 95%.

⁹ Pour accéder à la Charte d'Ottawa pour la promotion de la santé (1986) : <https://www.euro.who.int/fr/publications/policy-documents/ottawa-charter-for-health-promotion,-1986>

Freins et leviers du projet

Les principaux leviers :

- Le travail en binôme des professionnels relais leur permet d'être autonomes, d'impulser une dynamique au sein de l'établissement, et de pouvoir continuer le projet si l'un des membres quitte l'établissement.
- Les professionnels relais formés affectés dans de nouveaux établissements sont des appuis précieux pour étendre le dispositif à d'autres collèges.
- L'équipe du Comité du Rhône s'adapte aux emplois du temps des professionnels relais.
- L'appui de bénévoles formés du Comité du Rhône de la LCC permet d'intervenir dans un plus grand nombre d'établissements.
- La rédaction d'un bilan annuel (ateliers plébiscités, participation, etc.) permet de rassurer les responsables des établissements sur les résultats du dispositif.

Les principaux freins :

- Il est difficile de trouver des professionnels relais disponibles et volontaires au sein des établissements
- La nécessité de s'appuyer sur un binôme de professionnels relais afin que les professionnels puissent intervenir de manière autonome.
- La difficulté à se dégager du temps préparatoire pour les professionnels relais.

L'équipe du Comité du Rhône formule un certain nombre de recommandations, facteurs de réussite du projet :

- Varier les ateliers pour garder les élèves mobilisés,
- Articuler les ateliers aux programmes scolaires et aux activités en classes,
- Offrir la possibilité de choisir entre les trois modalités de mise en œuvre du dispositif, en favorisant l'accompagnement vers l'autonomie.
- S'adapter aux organisations des établissements scolaires en coconstruisant les séances avec les partenaires, à partir de leur connaissance du terrain.
- S'assurer que le dispositif ne se transforme pas en action ponctuelle.
- S'assurer que la formation des partenaires au dispositif dure au minimum deux heures.

Pour aller plus loin

- Présentation et documentation du dispositif Explo'Tabac : https://www.ligue-cancer.net/article/33714_explotabac
- Programme National de lutte contre le Tabagisme 2018-2022 (PNLT) : <https://solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/addictions/article/lutte-contre-le-tabagisme>
- Inserm (dir.). Conduites addictives chez les adolescents - Usages, prévention et accompagnement. Rapport. Paris : Les éditions Inserm, 2014, XVIII-482 p. - (Expertise collective). - <http://hdl.handle.net/10608/5966>
- Le projet TABADO – Une stratégie d'accompagnement au sevrage tabagique des adolescents en milieu scolaire : https://portaildocumentaire.santepubliquefrance.fr/exl-php/cadcgp.php?CMD=CHERCHE&MODELE=vues/spf_internet_registre/tpl-r.html&WHERE_IS_DOC_REF_LIT=REG00000005&&TABLE=SPF_REG



Capitalisation
des expériences
en promotion
de la **santé**

De nombreux acteurs et actrices en promotion de la santé mènent aujourd'hui des projets sur le terrain et développent des compétences et savoirs qui gagneraient à être partagés. Afin de les recueillir, la SFSP met en œuvre la méthode de capitalisation élaborée par le Groupe de Travail National CAPS.

Cette fiche de capitalisation a été réalisée dans le cadre du projet **D-CAP**. Ce dernier vise à produire des capitalisations d'actions de prévention du tabagisme auprès des jeunes âgés de 12 à 25 ans et des personnes vulnérables.

Retrouvez plus d'informations sur la capitalisation d'expériences en promotion de la santé, le projet D-CAP ainsi que les autres projets de capitalisation sur le site de la SFSP.